

DESCRIPTION DE SERVICES

**Termes de référence Agence d'exécution (AGEX) chargée de l'enregistrement des ménages bénéficiaires du Programme ZARA MIRA
Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)**

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) en collaboration avec l'UNICEF met en œuvre le programme d'Allocation universelle pour l'enfant/Allocation d'égalité de chance – « ZARA MIRA » qui a pour but d'être sensible aux besoins de tous les enfants. Pour chaque zone d'intervention, une couverture sera établie sur tous les ménages ayant au moins un enfant âgé entre 0 à 15 ans ou une femme enceinte (sans aucun autre critère de ciblage) et introduire un transfert pour chacun de ces enfants.

ZARA MIRA a pour objectif de rendre le programme de protection sociale plus inclusif afin de permettre aux ménages d'investir dans le capital humain de leurs enfants sans exclusions, y inclus pour les enfants avec handicap. Le programme est actuellement mis en place au niveau deux communes dans le district d'Amboasary, région Anosy, une commune dans le district de MANAKARA, région FITOVINANY et une commune dans le district d'AMPANIHY OUEST, région ATSIMO ANDREFANA.

Par ailleurs, en vue de l'extension du programme dans d'autres communes, le FID envisage d'utiliser une partie du financement pour recruter des Agences d'exécutions (AGEX) pour assurer le processus d'enregistrement des nouveaux ménages bénéficiaires conformément à son Manuel de passation de marchés.

Les présents termes de référence sont développés pour le recrutement d'une agence d'exécution (AGEX) chargée d'assurer la mise en place des membres du Comité de Mobilisation Sociale (CMS), du recensement et de l'enregistrement des bénéficiaires, la synchronisation des données sur MIS en vue de l'extension du programme ZARA MIRA au niveau de la commune TANANDAVA SUD (District AMBOASARY SUD).

II- OBJECTIFS

Les objectifs de la mission confiée par le FID à l'AGEX pour l'appui au ciblage sont de :

- Assister le Comité de Mobilisation Sociale (CMS) dans toutes les étapes du processus d'enregistrement des ménages bénéficiaires ;
- Assurer la transparence et le respect des processus de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires ;
- Assurer la fiabilité des résultats d'enregistrement des ménages bénéficiaires

III- LES PRESTATIONS DEMANDEES

i- Localités de prestation :

La zone d'intervention se trouve dans le tableau « Annexe 1 ».

ii- Activités à mener par le consultant

Les activités à mener par l'AGEX dans le cadre de ses prestations sont :

1. Formation de l'équipe de l'AGEX :

- Assurer la présence de toute l'équipe (Chef de mission, Informaticien, Superviseur, enquêteurs) à la séance de formation administrée par le FID ;
- Établir le planning de descente sur terrain dans la commune concernée

2. Visite de courtoisie et campagne d'information/sensibilisation de la population :

- Informer les autorités locales sur le programme et ses caractéristiques ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires et adéquates pour que toute la communauté du Fokontany soit au courant de la tenue d'une AG d'information.

3. Assemblée Générale (AG) d'information et mise en place du Comité de Mobilisation Sociale (CMS) :

- Avec l'appui des autorités locales, conduire une AG de la communauté pour informer sur le programme et ses caractéristiques : objectifs, design, intervenants, processus de sélection, critères d'éligibilité, les conditionnalités, les mesures d'accompagnement, etc. ;
- Informer sur l'existence d'un dispositif de plainte et communiquer le numéro vert ;
- Appuyer à l'élection des membres du Comité de Mobilisation Sociale (CMS).

4. Première séance de formation des membres du Comité de Mobilisation Sociale :

- Tenir une séance de formation pour les membres du Comité de Mobilisation Sociale (CMS) sur les thèmes définis par le FID de manière à ce que les participants maîtrisent bien le processus de mise en œuvre du programme, leurs rôles et obligations et leurs avantages ;
- Procéder au paiement des indemnités des participants avec toutes les pièces justificatives exigées.

5. Appui au Comité de Mobilisation Sociale pour la préparation et l'organisation du recensement et de l'enquête à domicile

- Apporter l'appui nécessaire pour l'organisation et la réalisation du recensement de tous ménages au niveau de chaque Fokontany
- Procéder à une campagne de communication sur le calendrier du recensement et de l'enquête à domicile par Fokontany et par ménage, les pièces justificatives à préparer (Karam-pokontany, copie d'acte de naissance des enfants, CIN, certificat de scolarité, carnet de grossesse, etc.), les personnes exigées pour l'entretien, les risques en cas d'absence ;
- Distribuer aux CMS par Fokontany les fiches plaintes à utiliser par la communauté (Les fiches de plaintes à remettre aux CMS seront à dupliquer par le FID et à distribuer au niveau CMS par Fokontany par l'AGEX)

6. Inscription des ménages dans le registre et l'enregistrement à domicile sur smartphone ou tablette :

- Procéder à la fois à l'**inscription** de toutes les données concernant les ménages dans le registre (Support papier) puis à l'**enregistrement** à domicile par smartphone/tablette de tous les ménages résidant dans la localité. A noter que le modèle de ce registre est fourni par le FID et il appartient à l'AGEX de le dupliquer, de le relier et le tamponner par page par les CMS. Le nombre de page à dupliquer est proportionnel au nombre prévisionnel de ménage à inscrire par Fokontany
- Effectuer des recoupements (contre-enquête) via les superviseurs sur au moins **15% des ménages enquêtés** ;
- Retourner aux ménages absents au moins une fois ;

7. Vérification des listes des ménages enquêtés :

- Procéder à la vérification de la liste des ménages enquêtés étant donné qu'il n'y aura plus de liste d'exclu et inclus à valider par la communauté pour s'assurer qu'il n'y a pas d'omission
- Affichage de la liste des ménages enregistrés ;
- Gestion des plaintes.

8. La livraison au FID des produits suivants conformément aux canevas prédéfinis :

- Liste des ménages compris dans la liste négative avec motifs de rejet
- Liste des ménages enquêtés et enregistrés avec les supports y afférents ;
-

Tout le long du processus de ciblage, un fonds sera confié au Consultant pour :

- Le paiement des indemnités des CMS suivant un taux de 10 000 Ar par jour et par personne ;

La répartition de ce fonds sera détaillée dans le contrat.

L'AGEX s'assure que toutes les mesures de sécurité sanitaire liées à la non propagation du coronavirus soient respectées scrupuleusement.

De même, chaque prestataire se chargera aussi de l'appui au CMS de la gestion des plaintes reçues durant le processus de ciblage sur leur enregistrement et leur transcription dans les formulaires dédiés et les remettre au FID.

IV- DUREE DE LA PRESTATION

La durée de la prestation est de **DIX SEPT JOURS (17) JOURS**, étaler prévisionnellement sur une période de **DEUX MOIS** ;

Les descentes sur terrain se feront en quatre temps :

- Première descente : au démarrage jusqu'à la réalisation du recensement et l'enquête à domicile de tous les ménages éligibles (Superviseurs et enquêteurs par Fokontany avec l'appui ponctuel du Chef de mission)
- Deuxième descente : Vérification des listes des ménages enquêtés avec l'appui du CMS

L'AGEX prendra les mesures adéquates pour que la durée des deux descentes ne dépasse 17 jours.

Le référentiel des interventions du personnel de l'AGEX est défini comme suit :

Activités	Intervenants	Durée (max)
* Préparation de la mission	*Chef de mission et Informaticien	02 homme/jour
*Formation de l'équipe de l'AGEX au niveau du Chef-lieu de district	*Chef de mission, Informaticien, superviseurs, enquêteurs	02 homme/jour
* Assemblée Générale d'information/sensibilisation sur le programme * Election des membres du Comité de Mobilisation Sociale (CMS)	*Chef de mission *Superviseurs (dont un superviseur pour environ 05 enquêteurs) *Enquêteurs	01 homme/jour
*Première séance de formation du CMS par Fokontany et organisation du recensement/enquête ménages	*Superviseurs *Enquêteurs ** Possibilité de regrouper la formation de CMS pour les Fokontany de proximité	01 homme/jour
*Recensement et l'enquête à domicile sur smartphone ou tablette *Recoupement des informations inscrits dans le livre d'auto-inscription *Vérification et synchronisation par jour des données sur le plateforme MIS du FID	*Chef de mission *Superviseurs (1 Superviseurs pour 05 enquêteurs) *Enquêteurs (25 à 30 ménages par jour par enquêteur) *Informaticien	05 homme/jour
*Synchronisation finale des données et vérification	*Chef de mission par lot *Superviseurs (1 Superviseurs pour 05 enquêteurs) *Enquêteurs *Informaticien	02 homme/jour
*Validation des listes des ménages enquêtés	*Chef de mission par lot *Superviseurs *Enquêteurs *Informaticien	02 homme/jour
*Rapportage	*Chef de mission par lot *Informaticien	02 homme/jour

V- LIVRABLES

Le consultant présente les livrables ci-après suivant ses zones d'intervention :

- Un rapport de démarrage (selon canevas du FID)
- Un rapport final comprenant les éléments suivants :
 - o Rapport de présélection incluant les activités par Fokontany de sensibilisation et mise en place du Comité de mobilisation sociale (CMS),
 - o Rapport de la première formation des membres du CMS y compris les fiches de présences et Etat de Paiement dûment visé par les autorités locales ;
 - o Rapport du recensement et d'enquête à domicile (y compris les fiches d'inscription des ménages) ;
 - o Photocopie des fiches d'inscription des ménages enregistrés ;
 - o Rapport de vérification des listes de ménages enregistrés ;
 - o Les coordonnées GPS des bureaux Fokontany et des lieux où avaient eu lieu l'enregistrement (Visite A Domicile ou VAD) ;

Remarque : *se référer aux Données particulières dans le contrat pour le délai de remise des livrables*

VI- QUALIFICATIONS REQUISES

L'AGEX devrait être une **Association** ou **ONG** ou **Consortium d'Associations** :

- Légalement constitué(e) au moins depuis 7 ans ;
- Ayant au moins 02 expériences en enquête, ciblage et/ou enregistrement de plus de 500 ménages, sur tablette ou smartphone, achevées au cours des 07 dernières années (2017 à 2023) ;
- Ayant au moins 02 expériences averées dans le domaine d'encadrement de bénéficiaires, d'appuis socio-organisationnels et de mobilisation sociale des communautés, avec les références des marchés, achevées au cours des 07 dernières années (2017 à 2023) ;
- Des expériences dans les zones d'interventions ciblées seraient un atout ;
- Des expériences dans le domaine de la protection sociale et/ou en activités d'urgence, particulièrement en transferts monétaires seraient un atout ;

VII- RESSOURCES A METTRE EN OEUVRE

L'AGEX mettra en place un dispositif opérationnel permettant d'assurer la qualité de la mission. Tout changement de personnel doit être préalablement approuvé par le FID.

Les qualifications minimales requises sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'AGEX doit présenter les curricula vitae datés et signés par les personnes proposées.

Poste	Qualifications minimales
Chef de mission	Ayant au moins un Diplôme de Maitrise avec plus de 5 années d'expériences professionnelles dont au moins 3 années d'expériences en mobilisation sociale ou communautaire ou socio-organisation ou en protection sociale
Informaticien	Diplôme Bacc+3 en Informatique 01 expérience au moins en collecte et traitement des données auprès des ménages
Superviseurs d'enquête/socio-organiseurs	Diplôme de Bacc+2 Avec 02 expériences en socio organisation, et/ou mobilisation sociale et/ou ciblage de ménages bénéficiaires de programme de protection sociale ou d'aide d'urgence humanitaire ou enquête ménage de grande taille Parfaite maitrise de la langue malgache et du dialecte local ; Apte à faire des déplacements dans des zones reculés (marche à pied de longue distance)
Enquêteurs	Diplôme de Baccalauréat Ayant au moins 02 expériences en "enquête ménage" Parfaite maitrise de la langue malgache et du dialecte local ; Apte à faire des déplacements dans des zones reculés (marche à pied de longue distance)

Le Chef de Mission assure la bonne gestion du contrat et est garant de l'atteinte des objectifs.

L'informaticien assure tous travaux informatiques liés à la mission tels que synchronisation, vérification des données, traitement des données, etc.

Le Superviseur - socio organisateur assure toutes les tâches socio-organisationnelles de la mission et la supervision des enquêtes et recoupement.

L'enquêteur assure la saisie sur smartphone/tablette des données sur les ménages auto-inscrits, l'enquête à domicile et l'enregistrement des informations sur les ménages dans un support numérique et la vérification des informations saisies.

A NOTER QUE :

L'AGEX dotera son personnel de terrain de masque et de gel désinfectant, nécessaires à leur travail.

L'AGEX organisera la répartition des enquêteurs dans le fokontany en fonction du nombre de ménages à enregistrer et le délai imparti.

Les données sur les ménages durant cette enquête seront collectées directement sur smartphone ou tablette ou ordinateur portable. Les agents enregistreurs recevront des indemnités fixes à hauteur de 70.000 Ariary par jour par personne incluant le coût de la location de la tablette ou smartphone. Le FID ne prend pas en charge la mise à disposition de ces matériels à l'AGEX ni les dispositifs de recharge de ces matériels (power Bank, groupe électrogène, etc.).

Remarque très importante : L'AGEX et/ou ses membres doivent avoir obligatoirement des tablettes et des smartphones en nombre suffisant à disposition du personnel surtout les enquêteurs et avec les accessoires nécessaires. Voici les caractéristiques techniques minimales de ces matériels :

- OS : Android 8.0
- Mémoire interne : 16 Go- RAM : 2Go- Fréquence minimum : 1,4Ghz
- CPU : Quad-Coré- Appareil photo dorsale auto focus : 8 Mpx
- Capteur photo frontal : 5Mpx- NFC : Oui- Capacité Batterie : 4000 mAh
- Charge rapide : Oui – avec GPS

ANNEXE 1

ZONE D'INTERVENTION

Ci-dessous la répartition prévisionnelle par fokontany :

REGION	DISTRICT	COMMUNE	FOKONTANY	POPULATION	MENAGES	Etat de route vers la commune/accessibilité	Moyen de transport et cout
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TANANDAVA I	341	62	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ELOMAKA	603	130	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKODIDA	341	72	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANTANINARENINA	266	47	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANTSOVELA SAMA I	835	205	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANTSOVELA SAMA II	448	90	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BERANO AMBATOMENA	787	180	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	VOAHAZO	788	212	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANTSOVELA BE	162	40	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANTSOVELA VILLE	1047	246	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TANANDAVA II	253	64	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BETARIGNANDROKA	230	39	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANALAKELY	161	50	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TANAMBE TANANDAVA	150	30	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	AMBOHIMAHASOA SUD	255	42	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	LOVASOA	162	29	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TANANDAVA MANDRARE	333	61	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKAZOBE BERA KETA	592	102	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILIBE MAROAIKE	247	51	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BEBEA	230	36	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILIMADIO	124	22	Accessible en voiture	à pied, en voiture

ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILIMITRAHA	135	29	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BELAVENOKE CENTRE	283	55	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TANAMBAO BELAVENOKE	187	40	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILIMAHATSIAROVA	275	57	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BELAVENOKE TANAMBE	134	31	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	VOHIBARY CENTRE	370	75	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	VOHIBARY MORAFENO	241	50	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	LAKANONY VOHIBARY	240	55	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	MAROLOHA CENTRE	546	102	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	MAROLOHA II	461	100	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	TALAKIFENO	306	72	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	MAROMANDROSO	160	29	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	BERANO TANAMBAO	167	56	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILIMAHATSIAROVA	55	6	Accessible en voiture	à pied, en voiture
ANOSY	AMBOASARY-SUD	TANANDAVA SUD	ANKILILIOKA	55	12	Accessible en voiture	à pied, en voiture
TOTAL				11 968	2 582		